

Séance publique du 2 mai 2007

Délibération n° 2007-4132

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement
objet : Créations, transformations et suppressions d'emplois.
service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les créations d'emplois

Direction générale

Missions territoriales

Le projet Carré de soie est un projet ambitieux qui concerne une superficie de 500 hectares située sur les communes de Villeurbanne et Vaulx en Velin.

La Communauté urbaine est chargée de coordonner les actions des services de la Communauté, des villes concernées et des acteurs sur le territoire de ce projet de développement.

Jusqu'à présent, la Communauté bénéficiait d'une mission d'assistance de la part de l'Agence d'urbanisme.

Compte tenu qu'il est mis fin à cette mission, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi d'ingénieur en chef classe exceptionnelle, directeur de projet.

Le coût annuel brut de 123 000 € sera compensé par la suppression de la subvention attribuée à l'Agence d'urbanisme dans le cadre de l'assistance à projet et a été prévu au budget 2007.

Délégation générale au développement urbain

Mission habitat

Le marché du logement social est particulièrement tendu.

De plus les demandeurs ne savent pas toujours où adresser leurs demandes et doivent, pour améliorer leurs chances, s'adresser à un maximum de lieux.

Dans le cadre du plan local d'habitat, la communauté urbaine de Lyon a initié, avec ses partenaires en matière d'habitat, une étude pour connaître les pratiques en matière d'attribution de logements sociaux.

Le comité de pilotage a adopté trois principes : la mise en place d'un fichier unique, d'une plate-forme d'agglomération pour l'accueil des demandeurs et la mise en place d'un chef de projet.

Il est donc proposé de procéder à la création d'un emploi de cadre A administratif ou technique, chargé de mener à bien ce projet.

Cet emploi sera cofinancé par l'Etat, l'association inter-bailleur ABCHLM et la Communauté urbaine.

La durée de la mission sera de six mois.

Le coût annuel brut de 50 000 € en année pleine est pris en charge dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la délégation générale au développement urbain

Les transformations d'emplois

Les évolutions d'organisation des services communautaires, ainsi que la mise en conformité des grades des emplois et des missions y afférentes, nécessitent de modifier le tableau des effectifs ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que dans le paragraphe des créations d'emplois :

- délégation générale au développement urbain, mission habitat,

il y a lieu de remplacer "La durée de la mission sera de six mois" par "La durée de la mission sera de 2 à 3 ans".

Dans le tableau des créations d'emplois, il convient de lire : un agent non titulaire au titre de l'alinéa 5" au lieu de : "un agent non titulaire au titre de de l'alinéa 4 ;

DELIBERE

1° - **Accepte** les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - **Approuve** :

a) - les créations d'emplois

Services/emplois	Cadre d'emplois	N° de poste	Observations
Direction générale			
<i>Missions territoriales</i> directeur de projet Carré de Soie	ingénieur en chef classe exceptionnelle	07190036	compte tenu des missions, ce poste pourra être pourvu par un agent non titulaire au titre de l'article 3 alinéa 4
Délégation générale au développement urbain			
chef de projet fichier unique	ingénieur ou attaché	07600481	compte tenu de la durée de la mission, ce poste pourra être pourvu par un agent non titulaire au titre de l'article 3 alinéa 5

b) - les transformations d'emplois

Services/emplois	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Direction générale					
<i>Direction de la voirie</i> chef de salle exploitation tunnels	94520471	agent de maîtrise	technicien responsable PC	technicien supérieur territorial	mise en œuvre du projet, financement dans le cadre de l'enveloppe masse salariale CTP du 13/12/2004 coût supplémentaire : 5 000 € en année pleine
Direction générale					
<i>Direction de la propreté</i> chargé de communication	05532076	attaché	chargé de communication	ingénieur	recrutement sur ce grade coût supplémentaire en année pleine de 3 000 €
<i>Direction de la prospective et stratégie d'agglomération</i> chargé de mission concertation	3120040	ingénieur	chargé de mission concertation	attaché	recrutement sur ce grade économie en année pleine de 3 000 €
<i>Mission coordination territoriale</i> chargé de mission coordination	02120035	attaché	chargé de mission coordination	ingénieur	recrutement sur ce grade. coût supplémentaire en année pleine de 3 000 €

Délégation générale au développement économique et international					
chargé de mission développement économique	97170025	ingénieur	chargé de mission développement économique	attaché	recrutement sur ce grade économie en année pleine de 3 000 €.
webmestre	03170039	attaché	webmestre	technicien supérieur territorial ou rédacteur territorial	technicien supérieur territorial ou rédacteur territorial économie en année pleine 10 000 €
Délégation générale au développement urbain					
chargé de mission déplacements urbains	06600479	ingénieur	chargé de mission déplacements urbains	attaché	mise en conformité du grade et de l'emploi économie en année pleine de 3 000 €

3° - La dépense en résultant pour l'année 2007 est prévue et sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - comptes 641 110, 641 120, 641 180, 645 100 et 645 300 pour 85 500 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,